

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MOIDIEU-DETOURBE

Le Jeudi 13 Octobre 2022 à 16h30 en salle du restaurant scolaire

Ouverture de la séance : 16h35

Excusés : Yanis LE BRUNO, Romaric Petit, M. le maire

Présents : les élus du CME, Céline Messina, Martine Greiner et Valérie Freydier

-----

### ORDRE DU JOUR

#### \* Cérémonie du 11 novembre :

"le 11 novembre est une date à ne pas oublier, en mémoire à nos aieuls qui ont combattu pour la France"

J'ai proposé aux élus de venir commémorer ce jour. Certains ont répondu très favorablement mais attendent votre accord. Chers parents, veuillez me faire un retour (mail ou sms) sur votre présence.

Je vous ferai parvenir une invitation prochainement avec le lieu de rdv et l'heure.

#### \* Remise des "marques-pages" de C.L.P.

La présidente de Culture Loisirs et Patrimoine a gentiment mis à disposition des élus des marques-pages sur le thème du sentier du patrimoine. C'est avec plaisir que les enfants ont reçu ce cadeau. J'ai remercié la présidente pour cette attention particulière.

#### \* Participation "repas des séniors"

Comme vous le savez certainement, la municipalité a dernièrement ouvert aux séniors (+ de 70 ans) le restaurant scolaire pour y déjeuner à partir de 12h00 et donnant la possibilité d'activités diverses jusqu'à 17H00. J'ai convié les élus à ce repas qui se déroulera chaque 1er mercredi du mois (le prochain sera le 9 novembre). En fonction des disponibilités de chacuns, je vous serai reconnaissante de me prévenir 1 semaine avant si vos enfants souhaitent y participer afin de

commander les repas. Le tarif est le même que celui de la cantine, pour l'élus du CME. La cuisine centrale d'Eyzin préparera les repas dont voici le menu prévu :

Pâté Croûte Richelieu

Tête de veau sauce gribiche, légumes

Fromage et Millefeuille

Je conçois que pour certains élus ce menu ne leur semble pas très appétissant ! Je demanderai au responsable des menus, le 18 octobre, s'il est possible de modifier le plat principal...n'oubliez pas que pour cela, il me faudra vos retours 8 jours avant le 9 novembre.

Ce sera, il me semble, un beau moment de partage inter-générationnel ! Je rappelle que vos enfants ont émis le souhait de participer à des moments comme celui-ci avec les anciens du village, donc, je les espère enjoués à l'idée de passer une belle journée tous ensemble.

NB : il se peut que 2 élus soient mis à contribution pour aider au service....

**\* Commission "menus" :**

Toutes les 6 semaines se tient une commission pour élaborer les menus et en discuter les contenus avec la présence de la diététicienne, du responsable des repas, de notre responsable restauration et des élus des 3 communes partenaires. C'est la, l'occasion pour notre délégué représentant du CME d'exprimer les doléances et/ou retours positifs de ces camarades sur les menus précédemment établis et dégustés par vos enfants. Robin Giovalle sera le prochain référent et participera à la commission le mardi 18 octobre à 16H30 à Eyzin-Pinet. Valérie Freydiere se chargera d'avertir son institutrice pour qu'il puisse sortir de classe 15min avant l'heure.

**\* Atelier "découpage des citrouilles" :**

Halloween approche et nos courges sont encore loin d'être prêtes ! En effet, les plans de courges ont permis à 2 d'entre elles de grossir mais pas suffisamment....Je remercie une maman d'élue pour le don d'une courge. Parents, faites-vous connaître si vous en avez dans vos potagers, je vais très prochainement en acheter pour que les 9 aient leurs propres citrouilles à découper.

A ce sujet, Joëlle Chenillot, conjointe de Romaric Petit, se propose bénévolement d'animer un atelier "découpage de citrouilles" le vendredi 21 octobre de 16H30 à 17H30 au restaurant scolaire. La présence des élus est requise et souhaitant qu'en cette veille de vacances scolaires les élus soient disponibles pour confectionner aux-mêmes leurs citrouilles d'Halloween. Un peu de décoration sur ce thème sera la bienvenue pour parer les citrouilles en mode "terreur" ...En ce qui concerne la conservation, j'apporterai de la laque, du jus de citron et du film protecteur. Elles seront entreposées dans la cave de la mairie ce qui, j'espère, les aidera à se maintenir les 10 jours restant jusqu'à Halloween.

Le 31 octobre à 18H00 je donne rdv aux parents et élus pour les déposer au lieu choisi, vers la halle, sur le muret, afin qu'un grand nombre les aperçoivent. Nous ferons une communication via le Fb de la commune quelques jours avant.

**\* Retours sur la "formation compostage" :**

Ce mardi 11 octobre à 13H30 s'est déroulée une formation sur le compost avec tous les élèves de l'élémentaire. Cet après-midi s'est terminé par un bilan positif, Quentin Merlot, le maître composteur a remercié les élèves pour leur intérêt au tri des déchets. Ceux-ci ont beaucoup appris sur les différentes matières dégradables, végétales, animales. Un compte-rendu de cette formation sera rajouté à la suite de ce paragraphe par Valérie Freydier, responsable cantine et référente compostage des déchets du restaurant scolaire. Certains ont d'ores et déjà réfléchi à une organisation en collaboration avec les éco-délégués de la cantine afin de mieux répartir ces matières et d'expliquer aux élèves les bons gestes à adopter. Nous les en remercions.

**« Quelques mots sur cet après-midi initiation et découverte du compostage »**

Les enfants ont apprécié cette animation. Ils ont été très réactifs aux questions posées par le maître composteur. Chaque classe a pu voir les 3 étapes à suivre pour faire un bon compost. Vous pourrez apprécier cette animation en regardant les photos postées sur le Facebook de la commune. L'équipe enseignante a fortement apprécié l'intervention de Mr MERLEAU. Il nous a donné rendez-vous dans 6 à 8 mois pour la suite de cette animation «tous au compost».

**\* Avancement sur le projet "panneaux de signalisation" sécurité :**

Les élus ont bien travaillé, ils ont donné leurs dessins avec différentes situations imaginant un danger aux abords des routes, des parkings, des passages piétons etc...ou interpellant les automobilistes sur des zones sensibles à fort trafic. Nous les gardons précieusement car ils serviront de base pour le futur travail de conception des panneaux.

Ces dessins serviront à faire passer des messages de la manière la plus efficace et engageante qui soit. Les textes seront courts et percutants. Les panneaux devront résister aux intempéries et être installés sur des zones réglementaires non privées. Il nous faudra déclarer nos panneaux avant toute installation et agir en toute légalité si nous les installons sur une voie départementale.

**Règlementation concernant l'implantation de panneaux :**

*"En rase campagne, la hauteur préconisée du panneau est de 1,00 mètre. La distance entre la chaussée et l'extrémité du panneau doit être de 0,70 mètre minimum."*

*"En ville, le panneau doit être placé à 0,70 mètre de la chaussée, tout en laissant 1,40 mètre de passage pour les piétons. Il doit également respecter une hauteur de 2,30 mètres sous panneau"*

*afin de ne pas être dissimulé par une voiture stationnée et de ne pas être accidentogène pour les piétons."*

Pour accompagner les élus dans leur projet, le grand-père d'une élue s'est désigné. Nous le convierons à la prochaine réunion afin de lui exposer le projet et le remercions par avance pour son engagement.

**\* Modification horaire des réunions :**

Comme annoncé au dernier CR, l'horaire des prochaines réunions sera modifié. Il est primordial que tous les élus participent aux séances et nous nous devons de fournir un effort afin de leur donner la possibilité d'aller au bout de leur mandat. Ainsi, un jeudi par mois, les séances se dérouleront de 17H00 à 18H15 au restaurant scolaire. Il se peut que les enfants terminant à 16H30 patientent au périscolaire jusqu'à 17H00.

La prochaine séance se tiendra le jeudi 17 novembre à 17H00.

La dernière séance de l'année 2022, avant veille des vacances de fin d'année, se tiendra le jeudi 15 décembre à 17H00.

**\* Chiens errants abords des écoles :**

Ce sujet est arrivé cette semaine. Depuis quelques temps, des déjections canines et urines sont constatés sur le parc des écoles et alentours. Cela cause 2 soucis :

- Sécurité
- Hygiène

Les élus ont déjà relevé de la part de leur camarade des témoignages et/ou plaintes. Les chiens errants ne sont pas tolérés surtout s'ils utilisent les espaces publics pour faire leur besoin ! De plus, s'ils sont "en bande" cela peut engendrer des peurs ou des craintes. Les chiens divaguants ont des propriétaires qui en sont responsables.

Aussi, la vigilance s'impose !

Le CME a informé la municipalité, dans un premier temps, le service communication fera un rappel aux propriétaires de canidés de la réglementation sur la salubrité publique et risques encourus en cas de problèmes majeurs constatés.

Fin de séance : 17H48

-----